



PROJET

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE

Samedi 12 Novembre 2023 à 14h00

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Ouverture de l'**Assemblée Générale Extra-Ordinaire**
- ❖ Modification des statuts et du Règlement Intérieur du Comité Régional
- ❖ Proclamation des résultats
- ❖ Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1/ Ouverture de L'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est

Le Quorum, avec plus de 27 000 Licenciés, donc voix présentes ou représentées, est atteint, donc le vote est VALABLE.

2/ Modification des statuts du Comité Régional

Le vote a lieu grâce à la plate-forme PRO VOTE.

Le résultat est le suivant :

Nombre de suffrages exprimés :	27010
Nombre de voix POUR :	24947
Nombre de voix CONTRE :	0
Nombre de voix en ABSTENTION :	2063

La modification des STATUTS du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est est ADOPTEE

3/ Modification du Règlement Intérieur du Comité Régional

Le vote a lieu grâce à la plate-forme PRO VOTE.

Le résultat est le suivant :

Nombre de suffrages exprimés :	26853
Nombre de voix POUR :	24161
Nombre de voix CONTRE :	318
Nombre de voix en ABSTENTION :	2374

La modification du REGLEMENT INTERIEUR du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est est ADOPTEE

4/ Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Plus personne ne demandant la parole, l'AG Extra-Ordinaire est CLOTUREE



PROJET

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Samedi 12 Novembre 2023 à 14h15

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Ouverture de l'Assemblée Générale Elective
- ❖ Election du représentant technique régional GAM
- ❖ Proclamation des résultats
- ❖ Clôture de l'Assemblée Générale Elective

1 / Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

Le Quorum, avec plus de 26 000 Licenciés, donc voix présentes ou représentées, est atteint, donc le vote est VALABLE.

2 / Election du représentant technique régional GAM

Le vote a lieu grâce à la plate-forme PRO VOTE.

3/ Proclamation des résultats

Le résultat est le suivant :

Nombre de suffrages exprimés :	26744
Nombre de voix POUR :	25495
Nombre de voix NUL :	1249

Le nouveau Représentant GAM du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est est donc Monsieur RADEANU Daniel .

4/ Clôture de l'Assemblée Générale Elective

Plus personne ne demandant la parole, l'AG Elective est CLOTUREE



PROJET

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 12 Novembre 2023 à 14h30

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- ❖ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2022 (*)
- ❖ Rapport moral (**)
- ❖ Bilan secrétaire
- ❖ Rapport des activités sportives (**)
- ❖ Rapport de gestion – exercice 2022/2023 (**)
- ❖ Rapport de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes (**)
- ❖ Présentation du Budget de l'exercice 2023/2024
- ❖ Adoption des résolutions (**)
- ❖ Interventions des personnalités
- ❖ Récompenses
- ❖ Questions diverses (***)
- ❖ Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

(*) Publié sur le site internet régional, partie extranet, rubrique congrès régional

(**) Voir rapport annuel publié sur le site internet régional à compter du 03 novembre 2023

(***) Les questions diverses devront parvenir, par écrit, au siège régional avant le 07 novembre 2023

Invités présents pour cette assemblée générale :

- ❖ Monsieur Mickaël DE ROUBAIX, DTN de la Fédération Française de Gymnastique.
- ❖ Monsieur HAAS BECKER, président du CROS Grand est

Après contrôle des mandats, 81 clubs sont présents ou représentés, avec un total de 25 788 voix, l'Assemblée Générale peut délibérer correctement.

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

La Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire et fait lecture de l'ordre du jour.

2 Personnes sont mises à l'honneur, car décédées récemment :

- Richard SITCHEVOY
- Bernard DROINGT

La Présidente rend également hommage aux personnes disparues au cours de la saison et les remercie pour leurs investissements et leur disponibilité. Une minute de silence est respectée.

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2022

Monsieur Serge MATHIS, Secrétaire du Comité Régional, présente les Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Novembre 2022 puis procède à l'approbation de ces derniers :

Nombre du suffrages exprimés : 25 788

POUR : 25 443

CONTRE : 0

ABSTENTION : 345

Le Compte-Rendu est donc adopté

3/ Rapport moral

Agnès LICHTLE procède à la lecture du Rapport Moral, qui est repris in extenso dans le document transmis à tous les clubs affiliés.

4/ Bilan secrétaire

Mesdames, messieurs,

Nous avons pu, comme l'année dernière, faire nos compétitions de manière à peu près normale, et nos licenciés ont augmenté encore assez fortement, pour dépasser ceux de la saison 2019/2020. Presque que du bonheur !

Comme je vous l'ai dit, nous avons bien progressé par rapport au nombre de licenciés, mais cela s'est principalement fait au niveau des non-compétiteurs, une fois de plus, malgré un nombre de compétiteurs en légère hausse.

Le bureau et le Comité Directeur de votre Comité Régional de Gymnastique ont travaillé dur pour faire avancer les choses, dans tous les domaines, et toutes les actions proposées, pour peu qu'elles avaient le public requis, ont pu se faire. Plusieurs réunions en présentiel ont eu lieu, entrecoupées de réunions par Visio interposée.

La partie Formation a eu un peu de mal à progresser, mais l'ensemble des formations prévues, là encore si le nombre de participants requis était atteint, ont pu se faire. L'accent a été mis cette année encore sur la Formation Continue, même si les actions n'étaient pas aussi nombreuses que souhaitées..

En ce qui concerne l'aspect financier, je laisserais la parole à Olivier LAURENT, que je remercie au passage, qui interviendra un peu plus tard sur la partie Trésorerie. Un merci particulier est aussi à faire à Stevy et à Nathalie, qui assurent la part habituelle de la comptabilité.

Le secteur Haut-Niveau a une nouvelle fois été bien mis en avant cette saison, parce que, de très nombreux gymnastes ont été retenus dans les équipes de France Junior et Senior : qu'ils en soient ici tout particulièrement remerciés ; je ne résiste pas à la facilité, qui me fait dire que, grâce aux bonnes volontés et à la persévérance de chacun, les équipes de France de Gymnastique Féminine et de Gymnastique Rythmique, entre autres, se sont qualifiés pour les Jeux Olympiques de 2024, au contraire de l'équipe de France Masculine. Une mention toute particulière, cette année, aux plus jeunes, et particulièrement à la Gymnastique Féminine, qui grâce à la volonté du CRGGE, ont pu se renforcer et travailler ensemble sur le PAS. Nous verrons tout à l'heure, en fin d'Assemblée, ces gymnastes qui nous représentent à travers le monde, et qui portent au plus haut les couleurs du Grand-Est !

Je serais assez bref, et si je ne devais vous donner qu'un seul chiffre, c'est la progression du nombre de Licenciés la saison passée : elle a été de 37507 Licences au total, soit plus que pour la saison 2019-2020, et je ne boude pas mon plaisir de vous annoncer cela, même si les records ne sont pas battus ! Je ne voudrais pas abuser de la parole qui m'est donnée, vous retrouverez les chiffres en détail dans la brochure qui vous est transmise par le Comité Régional ; Je rappellerais simplement que, pour toute demande de licence, si elle « ne passe pas », pour une raison ou une autre, vous pouvez joindre Nathalie HEITZ, par Email, pour voir avec elle ce qui peut poser problème, mais c'est au niveau de la Fédération Française de Gymnastique que le bât blesse, vous n'êtes de loin pas les seuls !

Sur ces bonnes paroles, bonne continuation à toutes et tous !

5/ Rapport des activités sportives

Le rapport est disponible IN EXTENSO sur le Google Drive du CR, et a été diffusé largement à toutes les personnes présentes. Toutefois, il est de bon ton de rappeler que plusieurs gymnastes du Grand Est ont participé à de nombreuses compétitions. Citons en particulier Benjamin OSBERGER, membre de l'équipe de France GAM de la FFG.

Le DTRG a cité également, entre autres, la Formation, qui a été très suivie cette saison, ainsi que le nombre de gymnastes qui ont participé aux différentes compétitions organisées par le CR du Grand Est.

Marie Josée BRUNET est intervenue sur le secteur Haut-Niveau.

Gaël MEYER est intervenu sur les perspectives de la nouvelle saison en cours.

6/ Rapport de gestion – exercice 2022/2023

Olivier LAURENT, le trésorier, passe ensuite au rapport de gestion ; celui-ci est disponible sur le DRIVE du Comité régional, et a été distribué très largement à toutes les personnes présentes. Nous noterons simplement que le total des produits d'exploitation se montent à 2 319 522 € , que les charges se montent à 2 286 769 €, et que donc le résultat net se monte à 32 753 € .

Il précise que le Comité Régional ne sert que de « boîte aux lettres » sur la partie « licences » de la FFG, pour la FFG et les CD.

7/ Rapport de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes

L'expert-comptable du Comité Régional n'était pas présent à l'Assemblée Générale, mais a fourni son bilan complet au 30/08/2023. Le commissaire aux comptes, Madame Aline MILLE, relate ici l'excellence des comptes faits à la date de clôture, et félicité le trésorier pour son travail.

8/ Présentation du Budget de l'exercice 2023/2024

Le budget prévisionnel est présenté par le trésorier, Olivier LAURENT : il fait état de produits d'exploitation d'un montant total de 947 487 € et d'un budget de dépenses identiques d'un résultat prévisionnel nul.

9/ Adoption des résolutions

Il est procédé ensuite aux divers votes des résolutions pour cette AG 2022, statuant sur l'exercice clos au 30/08/2023. Le détail est ici reporté :

La résolution N° 2, relative à la tenue des comptes 2022/2023, est approuvée :

Nombre de suffrages exprimés :	24 815
Pour :	24 380
Contre :	0
Abstention :	435

La résolution N° 3, relative à l'attribution au compte « report à nouveau » du résultat de l'exercice, est approuvée :

Nombre de Suffrages exprimés :	26 201
Pour :	26 201
Contre :	0
Abstention :	0

La résolution N° 4, relative au budget prévisionnel 2023/2024, est approuvée :

Nombre de Suffrages exprimés : 26 429

Pour : 25 111

Contre : 361

Abstention : 957

La résolution N° 5, relative au pouvoir des porteurs d'une copie des documents, pour déclaration au tribunal, est approuvée :

Nombre de Suffrages exprimés : 26 209

Pour : 25 748

Contre : 0

Abstention : 461

10/ Interventions des personnalités

La parole est donnée aux personnalités, invitées à intervenir lors de notre AG.

La première à intervenir est personne à intervenir est le DTN de la FFG, monsieur Mickaël DE ROUBAIX :

Intervient ensuite monsieur Yves EHRMANN, vice-président du CROS Grand Est, qui rappelle que le CROS a toujours été aux côtés du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, et rappelle aussi que 2024 verra les Jeux Olympiques se dérouler sur le territoire français.

Monsieur Henry LEMOINE, représentant le Conseil régional du Grand est, prend la parole, pour rappeler les nombreuses occasions pour son Conseil d'aider financièrement le Comité régional de Gymnastique, tout en étant fier de constater que le nombre de licenciés est en forte hausse, et que la Fédération Française de Gymnastique, dont dépend notre Comité Régional, est présente pour de nombreuses disciplines sportives.

◆ Récompenses

Agnès LICHTLE, présidente du Comité Régional de Gymnastique du Grand est, prend ensuite la parole, pour procéder aux diverses récompenses.

Ainsi, madame Annie SPINNER, ancienne Présidente du CRGGE et ancienne présidente du Comité Régional d'Alsace de Gymnastique, est nommée Membre Honoraire de notre Comité, par Acclamation.

Madame Dominique MARIEUX, de la fédération, remet les Plaquettes fédérales qui n'ont pu être remises lors de l'AG de la Fédération à Metz, à monsieur Joseph LANG, et à Madame Anna KRYCHOSKI ; la médaille d'honneur en OR est remise à trois récipiendaires, à savoir Messieurs Jean Marc CHEVALIER, Claude WADEL et Philippe SHINZING.

Viennent ensuite le tour des récompenses pour QUALICLUB : 3 clubs sont récompensés par l'OR (Chaumont, Metz et Epinal), 1 par l'ARGENT (Mardeuil) et 9 par le BRONZE (Fumay, La Champenoise, Fameck, Forbach, Hagondange, Bischheim, Gamsheim, Masevaux et Thaon les

Vosges). 3 Clubs sont labellisés Baby Gym (Talange, Schiltigheim et Epinal) et 2 en Gym + (Mardeuil et Epinal)

Agnès LICHTLE est ensuite rejointe par Marie Josée BRUNET, Présidente de la Commission Haut Niveau du CRGGE, et elles remettent ensemble ensuite des récompenses aux meilleurs gymnastes, toutes disciplines confondues, du Grand Est, avec la participation d'un partenaire financier, à savoir MOREAU.

❖ Questions diverses

N'ayant pas de questions qui ont été posées au préalable par écrit, et personne dans l'assistance n'ayant d'autres questions à poser, ce point de l'ordre du jour est refermé par la présidente.

❖ Clôture

Etant arrivé au bout de ce long ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Agnès LICHTLE remercie les participants, et invite tout le monde au verre de l'amitié, servi dans une pièce voisine.

Serge MATHIS

Après contrôle des mandats, 65 clubs sont présents sur 164 avec un total de 22 190 voix sur 36 728, l'Assemblée Générale peut délibérer correctement.

La Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire et fait lecture de l'ordre du jour.

La Présidente rend également hommage aux personnes disparues au cours de la saison et les remercie pour leurs investissements et leurs disponibilités. Une minute de silence est respectée.

❖ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 novembre 2021 (*)

Monsieur Serge MATHIS, Secrétaire du Comité Régional, présente les Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Novembre 2021 puis procède à l'approbation de ces derniers, par 98.21 % des voix pour l'adoption, et 1.79 % d'Abstention.

❖ Rapport moral

Agnès LICHTLE procède à la lecture du Rapport Moral, qui est repris in extenso dans le document transmis à tous les clubs affiliés.

❖ Bilan secrétaire

Mesdames, messieurs,

Enfin ! Enfin nous avons pu, après les confinements successifs et les interdictions y réfèrent, nous revoir sur les plateaux de gymnastique, et pratiquer nos compétitions de manière normale ! Mais le nombre de compétiteurs n'a pas augmenté selon nos souhaits, malgré la très forte progression de nos licenciés, 18 %, comme vous le disait notre présidente.

Comme je vous l'ai dit, nous avons bien progressé par rapport au nombre de licenciés, mais cela s'est principalement fait au niveau des non-compétiteurs, ce qui a quelque peu mis à mal nos finances, comme vous le dira plus en détail notre trésorier.

Le bureau et le Comité Directeur de votre Comité Régional de Gymnastique ne sont pas restés pour autant les bras croisés : ils ont travaillé dur pour faire avancer les choses, dans tous les domaines, et toutes les actions proposées, pour peu qu'elles avaient le public requis, ont pu se faire. Plusieurs réunions en présentiel ont eu lieu, entrecoupées de réunions par Visio interposée, plus pratiques et moins gourmandes en temps et en finances.

La partie Formation, qui a bien progressé, avec la création de notre Organisme de Formation, a été bien sollicitée, même si le nombre des coaches et juges formés ne s'est pas envolé ! L'accent sera mis, cette saison, sur la formation continue, à l'intention de nos salariés, aussi bien pour les différents Comités qui nous composent que pour les clubs que vous représentez.

En ce qui concerne l'aspect financier, je dirais que les budgets, malgré les demandes importantes, ont été abondés, et, encore une fois, toutes les actions demandées ont pu être financées ; un grand merci à Stevy, et à Olivier LAURENT, qui interviendra un peu plus tard sur la partie Trésorerie.

Le secteur Haut-Niveau a été particulièrement bien mis en avant cette saison, parce que, comme le disait notre présidente, de très nombreux gymnastes ont été retenus dans les équipes de France Junior et Senior : qu'ils en soient ici tout particulièrement remerciés ; je n'oublierais pas, bien entendu, les plus jeunes, qui sont toujours présents, et ce secteur, qui nous tient vraiment à cœur, est toujours apprécié à sa juste valeur par la Fédération ! Nous verrons tout à l'heure, en fin d'Assemblée, ces gymnastes qui nous représentent à travers le monde, et qui portent au plus haut les couleurs du Grand-Est !

Je ne voudrais pas abuser de la parole qui m'est donnée, vous retrouverez les chiffres en détail dans la brochure qui vous est transmise par le Comité Régional ; mais si je ne dois évoquer qu'un seul chiffre, je l'ai déjà dit plus tôt, c'est la progression de nos licences : + 18 %, c'est très bien, même si, comme vous le dira le trésorier, nous le devons presque en intégralité aux non-compétitifs, ce qui peut ensuite poser problème au niveau des recettes. C'est pourquoi nous avons choisi, au niveau du Bureau comme du Comité Directeur, de vous proposer un tarif unique pour nos licences, à compter de la saison prochaine : nous aurons moins de risques pour notre budget prévisionnel, et nous serons en conformité avec notre Fédération.

Le chemin est encore long, pour atteindre à nouveau le nombre total de licenciés que nous avions avant la pandémie ; mais grâce à vous tous, nous pourrions atteindre cet objectif ambitieux ! Nous avons aussi créé, comme vous le savez déjà, les compétitions de proximité, et de nouvelles actions, pour que ce nombre puisse augmenter, et pour que vous puissiez vous exprimer pleinement. Alors, que vive et progresse la gymnastique, dans tous les domaines !

Bonne continuation à toutes et tous !

◆ **Rapport des activités sportives (**)**

Le rapport est disponible IN EXTENSO sur le Google Drive du CR, et a été diffusé largement à toutes les personnes présentes. Toutefois, il est de bon ton de rappeler que plusieurs gymnastes du Grand Est ont été intégrés aux équipes de France Seniors, citons en particulier Benjamin OSBERGER, membre de l'équipe de France GAM de la FFG, membre de L'Equipe de France Seniors, qui a participé à plusieurs finales internationales.

❖ **Rapport de gestion – exercice 2021/2022**

Olivier LAURENT, le trésorier, passe ensuite au rapport de gestion ; celui-ci est disponible sur le DRIVE du Comité régional, et a été distribué très largement à toutes les personnes présentes. Nous noterons simplement que le total des produits d'exploitation se montent à 1 881 013 € HT, que les charges se montent à 1 861 963 €, et que donc le résultat net se monte à 21 386 € .

❖ **Rapport de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes**

L'expert-comptable du Comité Régional n'était pas présent à l'Assemblée Générale, mais a fourni son bilan complet au 30/08/2022. Le commissaire aux comptes, Madame Aline MILLE, relate ici l'excellence des comptes faits à la date de clôture, et félicite le trésorier pour son travail.

❖ **Présentation du Budget de l'exercice 2022/2023 (Budget prévisionnel)**

Le budget prévisionnel est présenté par le trésorier, Olivier LAURENT : il fait état de produits d'exploitation d'un montant total de 2 191 895,04 €, et d'un résultat prévisionnel de 25065.97 €

❖ **Tarification unique de la part régionale de la licence**

Olivier LAURENT, notre trésorier, indique à l'assistance qu'il est prévu, par le Comité Régional, suite au vote du Comité Directeur récent, de procéder à une LICENCE UNIQUE pour l'exercice 2323/2024. Le montant de la licence unique est fixé à 12 € TTC pour tous, et une explication suit ces informations.

❖ **Adoption des résolutions**

Il est procédé ensuite aux divers votes des résolutions pour cette AG 2022, statuant sur l'exercice clos au 30/08/2022. Le détail est ici reporté :

La résolution N° 2, relative à la tenue des comptes 2021/2022, est approuvée par 98.81 % des voix, 1.09 % étant dus à des abstention

La résolution N° 3, relative à l'attribution au compte « report à nouveau » du résultat de l'exercice, est approuvée à 98,87 % des voix, 1.13 % s'étant abstenus.

La résolution N° 4, relative au budget prévisionnel 2022/2023, est approuvée à 97,95 % des voix, 1.11 % des voix ayant voté « non », et 0.95 % des voix s'étant abstenu.

La résolution N° 5, relative à la fixation d'un prix unique de licences pour tous, est approuvée à 84,87 % des voix, 12,05 % des voix ayant récolté le « non », et 3.08 % des voix s'étant abstenu.

La résolution N° 6, relative au prix de licence de 12 € pour tous, pour la saison 2023/2024, est approuvée à 77.04 % des voix, 18,84 % des voix ayant voté « non » pour cette résolution, et 4.12 % s'étant abstenu.

Enfin, la résolution N° 7, relative au pouvoir des porteurs d'une copie des documents, pour déclaration au tribunal, est approuvée à 96.57 % des voix, 3.43 % des voix s'étant abstenu.

❖ 150 ans de la FFGym

Pendant l'opération des votes, est présentée une animation, relative aux 150 ans de la Fédération Française de Gymnastique, à laquelle nous sommes affiliés. Après un mot du président de la Fédération, monsieur James BLATEAU, les différentes actions proposées ou menées sont présentées à l'assemblée.

❖ Interventions des personnalités

La parole est donnée aux personnalités, invitées à intervenir lors de notre AG.

La première à intervenir est Madame Dominique MERIEUX, Secrétaire élue de la fédération Française de Gymnastique. Elle nous transmet les félicitations du Président de la Fédération, Monsieur James BLATEAU, ainsi que les siennes, pour la bonne organisation de notre Assemblée Générale ; elle en profite pour rappeler que la Fédération fête ses 150 ans, et que toutes les régions se sont « décarcassées » pour produire quelque chose à cette occasion. La licence unique, avec un paiement directement à la Fédération, opération reportée d'une saison, du fait du COVID 19, est a présent annoncée pour 2023/2024, et a également été annoncée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.

Intervient ensuite monsieur Yves EHRMANN, vice-président du CROS Grand Est, qui rappelle que le CROS a toujours été aux côtés du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, et rappelle aussi que 2024 verra les Jeux Olympiques se dérouler sur le territoire français.

Monsieur Henry LEMOINE, représentant le Conseil régional du Grand est, prend la parole, pour rappeler les nombreuses occasions pour son Conseil d'aider financièrement le Comité régional de Gymnastique, tout en étant fier de constater que le nombre de licenciés est en forte hausse, et que la Fédération Française de Gymnastique, dont dépend notre Comité Régional, est présente pour de nombreuses disciplines sportives.

❖ Récompenses

Agnès LICHTLE, présidente du Comité Régional de Gymnastique du Grand est, prend ensuite la parole, pour procéder aux diverses récompenses.

Ainsi, madame Annie SPINNER, ancienne Présidente du CRGGE et ancienne présidente du Comité Régional d'Alsace de Gymnastique, est nommée Membre Honoraire de notre Comité, par Acclamation.

Madame Dominique MARIEUX, de la fédération, remet les Plaquettes fédérales qui n'ont pu être remises lors de l'AG de la Fédération à Metz, à monsieur Joseph LANG, et à Madame Anna KRYCHOSKI ; la médaille d'honneur en OR est remise à trois récipiendaires, à savoir Messieurs Jean Marc CHEVALIER, Claude WADEL et Philippe SHINZING.

Viennent ensuite le tour des récompenses pour QUALICLUB : 3 clubs sont récompensés par l'OR (Chaumont, Metz et Epinal), 1 par l'ARGENT (Mardeuil) et 9 par le BRONZE (Fumay, La Champenoise, Fameck, Forbach, Hagondange, Bischheim, Gamsheim, Masevaux et Thaon les Vosges). 3 Clubs sont labellisés Baby Gym (Talange, Schiltigheim et Epinal) et 2 en Gym + (Mardeuil et Epinal)

Agnès LICHTLE est ensuite rejointe par Marie Josée BRUNET, Présidente de la Commission Haut Niveau du CRGGE, et elles remettent ensemble ensuite des récompenses aux meilleurs gymnastes, toutes disciplines confondues, du Grand Est, avec la participation d'un partenaire financier, à savoir MOREAU.

❖ **Questions diverses**

N'ayant pas de questions qui ont été posées au préalable par écrit, et personne dans l'assistance n'ayant d'autres questions à poser, ce point de l'ordre du jour est refermé par la présidente.

❖ **Clôture**

Etant arrivé au bout de ce long ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Agnès LICHTLE remercie les participants, et invite tout le monde au verre de l'amitié, servi dans une pièce voisine.

Serge MATHIS
SECRETAIRE